

# PROTOHISTOIRE

## Leuze-en-Hainaut/Leuze-en-Hainaut : enclos de La Tène moyenne

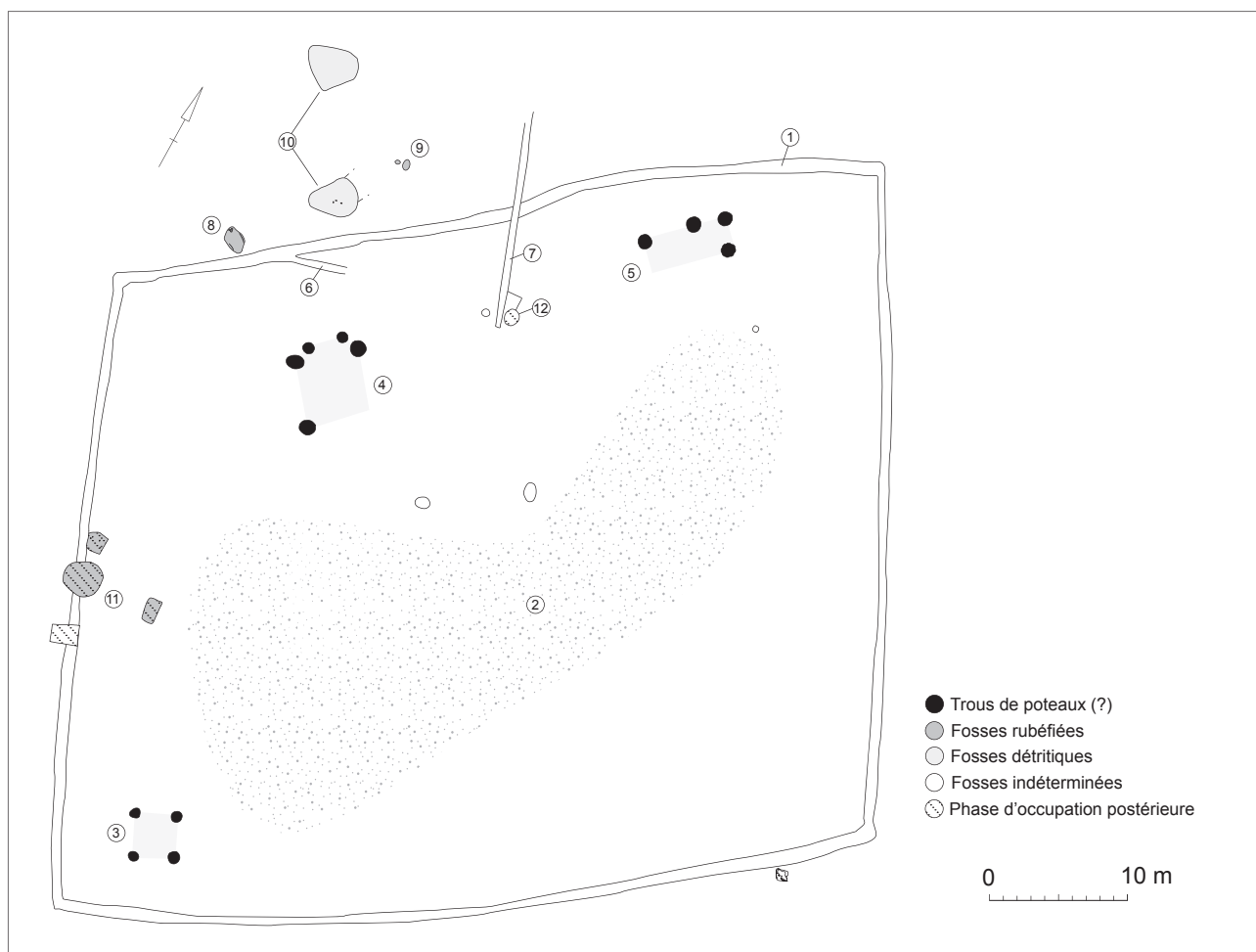
Véronique DANESE et Caroline SORNASSE

L'intervention archéologique, sur un terrain de quinze hectares dans la commune de Leuze-en-Hainaut, à proximité de la ZAE de l'Europe, fait suite au projet de construction d'une prison par la Régie des Bâtiments. Au vu des importants travaux envisagés sur le site et du caractère sensible de la zone concernée, le service de l'Archéologie (direction extérieure du Hainaut 1) a tenu à réaliser un diagnostic de l'ensemble des parcelles (Leuze-en-Hainaut, 1<sup>re</sup> Div., Sect. B, n<sup>os</sup> 133<sup>k</sup>, 139<sup>b</sup>, 140<sup>a</sup>, 143<sup>b</sup>, 144<sup>m</sup>, 144<sup>p</sup>, 144<sup>r</sup> et 60<sup>d/Pie</sup> ; coord. Lambert au centre du terrain 99036 est/143646 nord). Dans le cadre de ce projet, les opérations archéologiques ont été réalisées conjointement par l'asbl Recherches et Prospections archéologiques

en Wallonie (RPAW) et le service de l'Archéologie. Le résultat des sondages s'avéra rapidement positif et nécessita le décapage extensif d'une aire de 2 500 m<sup>2</sup>. Malgré l'érosion vraisemblablement naturelle du site, la fouille a livré trois fossés, sept fosses avec traces de rubéfaction, deux fosses détritiques, une quinzaine de fosses et quatre structures fossoyées interprétées comme trous de poteaux.

L'étude du site n'ayant pas encore été réalisée, il s'agit ici d'une présentation succincte des structures datées uniquement sur l'examen préliminaire du mobilier céramique (communication F. Hanut, direction de l'Archéologie).

Le fossé, formant un quadrilatère (61 m x 47 m) et interprété comme un enclos fossoyé (1), est conservé sur une profondeur variant de 0,30 m à 0,40 m pour



Leuze-en-Hainaut : plan de l'enclos de La Tène moyenne (relevés et DAO : RPAW et serv. Archéologie, dir. ext. Hainaut 1).